

Évolutions lexicales des débats de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle française : du discours de la quantification à la polémique, des stratégies argumentatives au service des électeurs?

Autor(en): Dupuy, Pierre-Olivier / Marchand, Pascal

Objektyp: Article

Zeitschrift: Bulletin suisse de linguistique appliquée / VALS-ASLA

Band (Jahr): - (2013)

Heft 98: Pratiques du débat : la constitution d'un espace public par le discours

PDF erstellt am: 20.06.2024

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-978595>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Evolution lexicales des débats de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle française: du discours de la quantification à la polémique, des stratégies argumentatives au service des électeurs?

Pierre-Olivier DUPUY

Université de Toulouse, IUT de Tarbes
LERASS (Laboratoire d'Etudes et Recherches Appliquées en Sciences Sociales)
115B route de Narbonne, 31 077 Toulouse, France
pierreolivier.dupuy@gmail.com

Pascal MARCHAND

Université de Toulouse, IUT de Tarbes
LERASS (Laboratoire d'Etudes et Recherches Appliquées en Sciences Sociales)
115B route de Narbonne, 31 077 Toulouse, France
pascal.marchand@iut-tlse3.fr

Considered as a political and media ritual, the television debate between the two rounds of the French presidential election offers a real confrontation between the two candidates. The logometric analysis of the six French debates, which occurred since their creation in 1974, enables to examine the 'lexical surface' developed for that occasion. According to the media apparatus which excludes journalists and citizens from participating to the discussion as well as the pregnancy of liberal and managerial discourses, the political debate co-constructed by duelists, goes off the basics of democracy e.g. : the diversity of points of views regarding to country characteristics, ideologies and values confrontation, susceptible to guide the future plan of the next French President.

Keywords: political discourse analysis, quantification and objectivity rhetorics, logometry, French presidential election

Avant-propos

Lors du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle de 1974, Valéry Giscard d'Estaing (VGE) entamait l'échange par cette interrogation rhétorique: "*Puisque je suis le premier à avoir la parole, permettez-moi d'abord de vous dire 'bonsoir' et de poser la question suivante: quelle est l'utilité de ce débat? A quoi peut-il servir?*" et d'affirmer vouloir "*éclairer le choix des Françaises et des Français. Parce que le choix du 19 mai sera un choix très important*". Près de quarante ans plus tard, en introduction du débat du 2 mai 2012 l'opposant à François Hollande (FH), Nicolas Sarkozy (NS) déclarait: "*en vérité, c'est [le choix du 5 mai] un choix historique. La France n'a pas le droit à l'erreur*", et souhaitait que les électeurs qui allaient suivre l'échange puissent "*se faire une idée*". Les assertions délocutives de ces deux débatteurs – l'emploi des qualificatifs *très important* et *historique* rappelle cependant que ces constats

énoncés ne sont que des évaluations – sont caractéristiques de l'évolution du discours construit lors de ce rituel politique: l'analyse lexicale des débats de l'entre-deux-tours depuis 1974 montre en effet un effacement des marqueurs idéologiques et subjectifs au profit d'un discours qui se voudrait plus objectif au service de la construction d'un ethos favorable (Dupuy 2008; Amossy 2010) de candidat compétent qui permette d'asseoir une légitimité à devenir, aux yeux des électeurs, le futur Président de la République.

Mais ce duel télévisé tel qu'il est institué en France permet-il réellement de rendre intelligible le débat public au regard de ces évolutions lexicales, des conditions de la prise de parole permises par le dispositif et son contrat de communication¹ et du rôle quasi inexistant des journalistes censés l'animer? Car si l'utilité de ce débat serait d'*éclairer* ou de *se faire une idée*, c'est-à-dire rendre clair et compréhensible, rien n'est précisé dans les propos de VGE ou de NS sur l'objet discursif à éclairer ni sur les critères de discernement qui permettront à l'auditoire de faire son choix. S'agit-il de montrer: qui sera le plus compétent lors du débat? Qui aura du répondant? Qui se montrera à la fois respectueux et combattif? Qui connaîtra le mieux les dossiers? Qui saura incarner le changement ou le rassemblement? Qui déstabilisera son adversaire? Qui répondra aux préoccupations des Français? Qui aura des solutions concrètes, réalisables, pragmatiques aux problèmes posés et ce quels qu'en soit la nature? Ainsi la lecture de la presse au lendemain du débat montre des analyses très diverses du débat. Certains comptent "*les points*"² sans donner à voir la grille d'évaluation utilisée, quand d'autres relatent dans le style du commentaire sportif le "*match*"³ de boxe qui s'est déroulé. Des journalistes et acteurs politiques extraient les "*petites phrases*"⁴ qui leur semblent avoir marqué l'échange, sans rendre explicite les critères de sélection de ces dernières ni interroger la pertinence de ces aphorismes dans cette "*construction événementielle du discours*" (Krieg-Planque 2011: 31): dans une visée informative des médias, cela éclaire-t-il les lecteurs et permet-il de rendre compte du contenu du débat? Quant à l'entourage des duellistes, immédiatement interrogé par les journalistes, chacun cherche à proclamer le vainqueur sur des références aussi variées que celles citées supra (compétence, combativité, etc.). Tentative de désignation devenue redondante à l'issue du débat, et dont l'utilité n'est pas non plus remise en cause malgré le transfert de vérité sous-jacent: être désigné vainqueur d'un

¹ A chaque genre de discours correspond un contrat de communication, c'est-à-dire un ensemble de règles et de normes tacites qui permettent l'échange (Charaudeau & Maingueneau 2002).

² *Libération* du 3 mai 2012.

³ *Le Figaro* du 3 mai 2012.

⁴ C'est le cas de l'expression "*vous n'avez pas le monopole du cœur*" en 1974; ou de l'anaphore "*Moi, Président de la République*" de F. Hollande en 2012 largement reprise le lendemain dans la presse et sur internet au travers de nombreuses parodies. Ces petites phrases résultent d'un processus de co-construction de la part des journalistes et des personnalités politiques.

débat – selon des indicateurs qui auraient été par ailleurs éprouvés, validés et acceptés de tous – prouve-t-il que l'on est un bon décideur ou un bon Président de la République?

Un tel débat (et l'ensemble des discours qui y sont tenus), produit dans l'espace médiatique et relevant du débat politique dans un contexte électoral, offre-t-il un véritable espace de discussion politique, susceptible non seulement de prendre en compte les attentes des électeurs qui n'y sont pas conviés (de surcroît, les thèmes abordés lors du débat sont choisis et entérinés par les seules équipes de campagne des candidats) mais aussi de les aiguiller dans leur choix? L'analyse du débat de 2012 montre de nouvelles mises en scènes discursives (Charaudeau 2005) de la part des débatteurs, quelle que soit leur appartenance politique, qui ont davantage recours au discours de la quantification (Desrosières & Kott, 2005; Jany-Catrice 2012) qui, sous couvert de scientificité (Koren 2009; Colletis 2010; Ogien 2010), serait censé renforcer la crédibilité des deux candidats. Si l'exposition de ces données chiffrées modifie l'ethos pluriel des duellistes - l'homme politique se construit désormais une image d'expert-comptable, elle ne participe pas d'un éclaircissement des propositions des candidats, susceptibles d'orienter le choix des électeurs. En effet, d'une part, les journalistes présents dans le dispositif télévisuel (Laurence Ferrari et David Pujadas lors du débat de 2012) n'interviennent pas sur le contenu de la discussion: ils se contentent de faire respecter les temps de parole et d'introduire les thèmes préalablement choisis par les candidats. Ce faisant, ils ne peuvent discuter et vérifier – à l'instar de la pratique du fact checking⁵ - les données avancées lors du débat par les duellistes alors même qu'ils sont instances de médiation entre les électeurs et les présidentiables et garants du processus démocratique (Charaudeau 2005; Marty 2010).

D'autre part, l'analyse du débat révèle une thématique grandissante liée au concept de vérité (*c'est faux, mensonge, vérité,...*) au travers de laquelle chacun des candidats cherche à montrer la véracité de son propos et la fausseté des assertions adverses, alors que paradoxalement, dans le même temps, le discours de la quantification est censé avoir valeur de preuve et d'objectivité (Ogien 2010). Ainsi, malgré des mises en scènes discursives qui changent au fil du temps, le débat de l'entre-deux-tours reste bien un lieu de polémique: si par le passé les candidats s'affrontaient sur le terrain idéologique des appartenances politiques, ils se positionnent et s'attaquent désormais sur celui de l'objectivité en fonction des représentations sociales et

⁵ Pratique essentiellement journalistique, consistant à vérifier les propos (chiffres, faits) des personnalités politiques. Le journal *Le Nouvel Observateur* attribua par exemple à la suite du débat des "Pinocchio" aux candidats, en référence au personnage fictif de Carlo Collodi dont le nez s'allonge à chaque mensonge. *I-télé* et le pure player *Owmi* avaient pour leur part mis en ligne pendant la campagne présidentielle de 2012 un "véritomètre", dont le but était de vérifier les dires des candidats. Disponible: <http://itele.owni.fr>. (18.02.2013).

économiques dominantes. Dans ce contexte électoral, un tel discours de légitimation favorise-t-il l'émergence d'un débat public et démocratique prenant en compte les attentes et les représentations diverses circulant chez les électeurs amenés à choisir leur prochain représentant national?

1. Méthodologie et corpus

Le corpus se compose des six débats de l'entre-deux-tours qui se sont déroulés lors d'élections présidentielles françaises: 10 mai 1974, 2 mai 1981, 28 avril 1988, 2 mai 1995, 2 mai 2007 et 2 mai 2012. Nous avons retranscrit l'intégralité des discours de chaque duelliste, de manière à analyser l'exhaustivité de ce qui a été dit et entendu durant ces débats. Seules les rares interventions des journalistes n'ont pas été conservées. Une analyse lexicométrique des débats, réalisée à l'aide du logiciel Iramuteq, nous permet de comparer le vocabulaire des duellistes et, de cette étape, d'analyser ensuite les représentations données à voir et à débattre aux électeurs ainsi qu'à son interlocuteur. En effet, la lexicométrie procède par segmentation d'un corpus textuel et calcule la distribution des mots à l'intérieur de ce corpus (Lebart & Salem 1994). Un tableau lexical est construit en croisant en lignes le vocabulaire (l'ensemble des formes du corpus) et en colonnes les partitions du corpus (voir infra les variables que nous avons définies). Nous pouvons ainsi déterminer les usages lexicaux des présidentiables: quels sont les mots les plus/les moins employés? Quelles sont leurs co-occurrences? Par quel locuteur? Dans quel contexte? A quel moment de la situation de communication? Si cette approche n'a pas la prétention d'analyser un discours dans la globalité des conditions de sa production (faisant fi des aspects paraverbaux et non verbaux par exemple), elle contribue pour l'analyste de discours à définir les mondes lexicaux des duellistes: chaque locuteur choisit des mots dans le lexique de la langue utilisée. Ces choix lexicaux lui permettent de se construire une identité lexicale (un candidat privilégie certains mots durant sa campagne et ses discours) et discursive (en vue de la construction d'un ethos favorable et congruent avec les attentes d'un électeur). Car cette différenciation de vocabulaires ne dépend pas uniquement de l'individu mais aussi de ses appartenances sociales. Les duellistes ne parlent pas qu'en leur nom mais aussi en fonction de leurs différents statuts: candidat à la présidence, membre d'un parti politique défini par des orientations idéologiques, personnalité politique et médiatique, en tant qu'homme ou femme, père de famille, fils d'ouvrier ou maire de telle commune, etc. Par sa finalité et l'émergence d'une répétitivité de la situation - l'ensemble des débats analysés relève d'une opposition entre un candidat de gauche et un candidat de droite - le débat de l'entre-deux-tours vient d'autant plus exacerber cette différenciation individuelle et sociale des duellistes. L'analyse statistique du corpus met en exergue les choix lexicaux et subjectifs

des candidats. Le corpus analysé compte 148909 occurrences pour 7100 formes distinctes et 1837 hapax⁶.

L'Analyse factorielle des correspondances (Annexe)⁷ montre que le débat de 2012 se distingue nettement des autres débats, caractérisés par des univers lexicaux distincts, qui dépendent à la fois du contexte conjoncturel de la campagne électorale (*Allemagne, Fessenheim, immigration, crise, déficit* sont par exemple des formes lexicales spécifiques au débat 2012), de l'identité lexicale des duellistes et de leurs stratégies discursives et interlocutoires (interpeller ou non l'adversaire; parler à la première personne ou au nom d'un collectif; choix de l'argumentation; etc.).

Plusieurs variables⁸ nous permettent de comprendre les évolutions lexicales des discours des présidentiables: le nom du candidat ainsi que son appartenance politique (Gauche/Droite), l'année du débat et la thématique abordée. Nous avons en effet découpé chaque débat selon les thèmes abordés, tantôt introduits par les journalistes tantôt par les candidats eux-mêmes, parfois dans des stratégies de déstabilisation de l'adversaire lorsqu'il s'agit de sortir volontairement de la programmation initialement prévue (Dupuy 2008)⁹. Bien que le nombre de thématiques ait été réduit en 2012 (séquence d'ouverture, économie extérieure, économie intérieure, réduction des déficits, Europe, immigration, nucléaire, conception de la présidence, questions internationales et séquence de clôture), le débat entre NS et FH a été le plus long (168 minutes), dont près de la moitié a été consacré aux questions économiques (81 minutes) alors que l'international fut à peine abordé (11minutes) et ce, malgré le rôle supranational qui incombe au statut du Président de la République.

Si cette prégnance de l'économie s'explique par le contexte économique mondial et européen (crise économique et financière depuis 2008, crise de la Grèce, réduction des dettes souveraines, politiques d'austérité), en revanche, elle est révélatrice d'un espace de discussion vassalisé par les équipes de campagne des prétendants à l'Élysée et les candidats. Nous pouvons supposer que, dans cette interaction stratégique, les thématiques abordées

⁶ Formes citées une seule fois dans le corpus. Le nombre d'hapax permet ainsi de déterminer la richesse ou la banalité lexicale d'un discours.

⁷ L'AFC permet de représenter sur un plan défini par deux axes factoriels la proximité ou la distance entre les colonnes et les lignes du tableau lexical construit. Il s'agit d'un calcul de distance de type khi-deux. A l'aide des variables utilisées, nous pouvons ainsi analyser la distance entre les débats ou les candidats: les débats se définissent-ils par des mondes lexicaux différents dans le temps? Y'a-t-il des continuités ou des ruptures lexicales chez les candidats se présentant à plusieurs élections présidentielles? Etc. Plus les débats sont éloignés dans le plan construit par l'AFC, plus ils se distinguent par des vocabulaires différents.

⁸ Chaque intervention des duellistes est ainsi codée à l'aide de ces variables, qui nous permettent de construire le tableau lexical nécessaire à l'analyse lexicométrique.

⁹ Le nombre de thématiques varie selon les débats entre 10 (débat de 2012) et 16 (1981; 2007).

tiennent compte des préoccupations des Français, au travers de sondages et d'enquêtes préalables¹⁰, qui ne relèvent pas non plus d'un véritable espace public de discussion (Bourdieu 1973; Blondiaux 1997; Champagne 2001). L'analyse des débats corrobore cependant un cadrage épisodique des sujets à aborder (Iyengar 1991; Entman 1993): si les médias français ont largement relayé en novembre 2011 (à quatre mois de la campagne présidentielle) - la possible puis la dégradation effective du triple A français par des agences de notation également mises sur le devant de la scène médiatique lors de la crise, cet événement et ces institutions sont occultées durant le débat. Seul FH l'évoque brièvement en introduction de la séquence sur l'Europe:

"La France elle-même a été dégradée, une agence sur les trois a dégradé la signature de la France. Et c'est forcément regrettable"

Ce cadrage discursif vaut également pour la crise écologique réduite au thème du nucléaire, comme c'était déjà le cas en 2007¹¹. Quant aux questions internationales, les Français se voient proposer un espace de discussion restreint au rapatriement des troupes françaises en Afghanistan et à la situation au Sahel, alors même que d'autres sujets ont dans la même période alimenté l'agenda médiatique: programme nucléaire iranien, militarisation de la Corée du Nord, révolutions arabes, guerre civile en Syrie, confrontation israélo-palestinienne. Ce cadrage épisodique sur les questions internationales vaut d'ailleurs pour l'ensemble des débats (Invasion soviétique de l'Afghanistan, Centrafrique, Israël en 1981; conflit des ambassades franco-iraniennes en 1988; Tchétchénie, Algérie et Bosnie en 1995; Darfour et boycott des J.-O. en Chine en 2007) mettant en exergue une démarche de gestion de "dossiers d'actualité", sans que ne soient données dans ce contexte d'élection d'un Président de la République une vision générale de la politique étrangère de la France ni une vision d'avenir transnationale et géopolitique sur des enjeux planétaires¹².

¹⁰ Rien n'est cependant mentionné dans le débat sur les méthodes qui ont permis de recueillir ces attentes ou préoccupations lorsqu'elles sont évoquées. VGE, 1974: "*vous proposez des mesures qui vont fondamentalement contre leurs préoccupations ou contre leurs aspirations*"; L. Jospin, 1995: "*Je suis parti des préoccupations des français: l'emploi, le logement, le salaire, la protection sociale*"

¹¹ L'échange est alors mené par NS qui somme Ségolène Royal de se positionner sur le "*choix du nucléaire*" (Dupuy: 2008).

¹² Seul le débat de 1974 échappe à ce phénomène: VGE et François Mitterrand abordant spécifiquement leur vision de la politique étrangère de la France, dans une courte séquence cependant.

2. Discours managérial et recours à la quantification

Les séquences thématiques cadrées se caractérisent ainsi par des univers lexicaux spécifiques, comme le confirme la classification descendante hiérarchique¹³ (Fig.1).

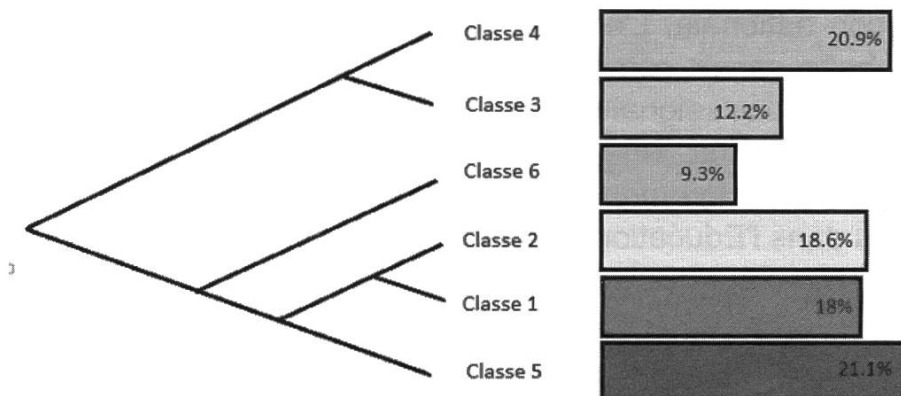


Fig.1: Dendrogramme de la classification descendante hiérarchique du corpus du débat 2012

Six classes thématiques peuvent être définies lors du débat opposant FH à NS: l'économie extérieure (classe 1; 18% du corpus); l'économie intérieure (classe 2); les institutions (classe 3), l'immigration (classe 4), le nucléaire (classe 5) et l'éducation (classe 6). Cet enjeu sociétal n'apparaît pourtant pas dans les dix thématiques annoncées du débat 2012: l'effet de cadrage sous jacent est ici symptomatique de l'évolution du discours politique vers un discours managérial et économique. En 2007, lors du débat entre Ségolène Royal (SR) et NS, l'éducation était abordée du point de vue de la réussite scolaire, du métier d'enseignant, de la carte scolaire ainsi que de l'accueil des enfants handicapés¹⁴:

SR (2007): [...] je vous parle d'enjeu éducatif pour la nation. Et l'enjeu éducatif pour la nation, pour la Présidente de la République que je serais peut-être, je l'espère, sera mon enjeu principal. Je remettrais l'éducation au cœur de tout, et en avant de tout, parce que c'est là que la République tient la maison France. Et d'abord je veux que tous les enfants sortent de l'école avec un bagage [...].

NS: D'abord, le soutien individuel, c'est ce que j'appelais tout à l'heure les limites du collège unique. C'est vrai, tous nos enfants sont différents. Et des enfants qui ont des difficultés ça sert à rien de les faire redoubler dans les mêmes conditions. Il faut du

¹³ La CDH est une procédure itérative consistant à partitionner le corpus en classes lexicales (Lebart & Salem 1994; Marchand 1998): Le corpus est découpé en segments de texte (selon la ponctuation par exemple) et sont ensuite regroupés les segments qui contiennent les mêmes mots, créant ainsi des classes lexicales distinctes.

¹⁴ Thème du handicap qui avait généré une passe d'arme entre les deux candidats, largement commentée dans les médias, NS accusant SR d'avoir perdu son calme et SR reprochant à NS de jouer avec les "injustices" vécues par certaines populations. Les formes "école", "enfants", "enseignants" sont spécifiques du débat de 2007.

soutien individuel. Plus de culture à l'école, plus d'enseignement artistique oui, je suis tout à fait d'accord.

Si la forme *enseignant* est également une spécificité¹⁵ du débat de 2012, l'éducation fut abordée non pas dans une perspective axiologique d'égalité des chances et de réussite mais du point de vue de la gestion comptable du personnel de l'éducation nationale. L'échange se construit autour d'attaques successives: NS souhaite savoir comment FH financera sa proposition de création de 60.000 postes d'enseignant dans une position argumentative de diminution des dépenses de l'Etat, et le candidat socialiste compte quant à lui - dans une stratégie de dénigrement du bilan de son adversaire - les suppressions d'emplois dans l'Education nationale.

NS (2012): Le problème c'est un problème de qualité. Il faut augmenter la rémunération des enseignants. Et si on veut augmenter la rémunération des enseignants, on doit diminuer leur nombre.

FH: C'est très dur pour les enseignants et pour les personnels de l'Éducation de vivre ce que vous leur avez fait supporter. Très dur. 80.000 suppressions de postes.

La place même de ce thème dans le débat est révélatrice de ce cadrage économique: en 2007, Patrick Poivre d'Arvor invitait les candidats à passer au "*chapitre très important*" de l'Education et de la Famille après celui de l'environnement et des questions économiques, lorsqu'en 2012, NS et FH introduisaient eux-mêmes ce sujet dans le premier tiers du débat concernant la réduction des déficits publics. La prégnance de ce discours managérial dans le discours des duellistes vaut également pour la classe 3 de la classification lexicale, relative aux institutions et caractérisée par les formes: *cour des comptes, commissions, nommer, majorité ou présidence...*:

NS (2012): Monsieur Hollande, sur la cour des comptes, j'ai nommé un député socialiste: vrai ou pas? A la tête de la cour des comptes, c'est une présidence partisane? J'ai autorisé la cour des comptes à contrôler tous les ans les comptes de l'Élysée - mes prédécesseurs ne l'ont jamais fait - c'est une présidence partisane? J'ai nommé au conseil constitutionnel un ancien collaborateur de monsieur Mitterrand, monsieur Charasse, c'est une présidence partisane?

Cet extrait s'inscrit dans l'échange sur la conception des candidats de la présidence et durant lequel FH reproche à son adversaire une vision partielle du rôle du Président. Les interrogations rhétoriques et défensives de NS –

¹⁵ Le calcul des spécificités permet d'analyser la fréquence d'une forme dans les partitions du corpus: il s'agit de comparer la fréquence observée de la forme avec une fréquence équilibrée (même usage d'une forme dans toutes les modalités de la partition). On parle de spécificité positive, quand il y a un recours significatif de cette forme dans une modalité donnée et de spécificité négative quand cette forme est sous employée dans une modalité.

marque de son identité discursive (Mayaffre 2012) – sont d'autant plus importantes pour sauver la face¹⁶, que durant la partie consacrée à l'économie, le candidat de droite, pour asseoir son argumentation sur la réduction des déficits, a convoqué, à dix reprises, la cour des comptes¹⁷, institution chargée de contrôler les comptes de l'Etat français:

NS (2012): *C'est [la dette publique] une affaire sérieuse et nous avons un juge de paix qui est la Cour des comptes. J'ai nommé à la tête de la Cour des comptes un de vos proches, un député socialiste, vous allez pas contester son rapport? Le déficit depuis 2007 a augmenté non pas de 600 milliards, mais de 500 milliards, première erreur.*

FH: La dette. La dette a augmenté de 600 milliards.

NS: Première erreur. 500 milliards. C'est une erreur monsieur Hollande et une erreur de 100 milliards, ça pose question.

FH: Le chiffre est exact.

NS: Ecoutez, demain, tous les journalistes pourront confirmer.

FH: Oui oui, on pourra confirmer, il n'y a aucun doute sur mon chiffre.

NS: Que dit le rapport de la Cour des comptes? Il n'y a aucun doute?

FH: Non.

NS: Si, c'est 500 milliards. Le rapport de la Cour des comptes précise sur les 500 milliards, il y en a 250 qui sont de notre déficit structurel, c'est-à-dire le produit de 38 années de déficit budgétaire annuel puisque monsieur Hollande, ça fait 38 ans que la France présente un budget en déficit, y compris à l'époque de monsieur Jospin. Ce sont les chiffres de la Cour des comptes. 200 milliards, dit la cour des Comptes, viennent s'ajouter, 250 plus 200, qui sont le produit de la crise. Savez-vous monsieur Hollande, vous qui êtes depuis si longtemps éloigné des dossiers, qu'en 2009, les recettes de l'impôt sur les bénéfiques de la France ont chuté du jour au lendemain de 25 % et que nous avons garanti sur 100 milliards de transferts de l'Etat vers les collectivités territoriales la stricte égalité d'une année sur l'autre? Donc, la cour des comptes, la cour des comptes dit que sur les 500 milliards de dette, 450 sont dus à ce qui c'était passé dans le déficit structurel avant et 200 sont le produit de la crise. C'est pas moi qui le dit, c'est la cour des comptes.

Ainsi la répétition du segment "*présidence partisane*" renvoie directement à l'expression "*juge de paix*" par laquelle NS cherche à effacer tout conflit

¹⁶ Il s'agit de déconstruire, par le discours, un ethos négatif construit par son interlocuteur.

¹⁷ FH ne l'évoque quant à lui qu'à une seule reprise durant le débat.

idéologique – sous-entendu Gauche/Droite - et appuyer son argumentaire en faisant référence à un expert (comptable en l'occurrence): la cour des comptes.

2.1 Tenir les comptes

Le débat 2012 se distingue nettement des autres débats par le recours plus important des duellistes à la quantification (Annexe). Quand ils ne font pas référence à la cour des comptes, les candidats font les comptes: la présence importante de la forme "euro"¹⁸, de nombreux chiffrages (*milliards, mille, prix*; fig. 2) ainsi que le recours massif aux adjectifs numériques (fig.3) révèlent un souci de réalisme technique et d'une volonté de montrer que l'on connaît (mieux que l'autre) les dossiers. Ce choix stratégique est renforcé par l'utilisation même de la forme "chiffre" (fig.2): l'argumentation repose davantage sur des chiffres donnés à voir, qui viennent en appui des choix politiques proposés par les duellistes.

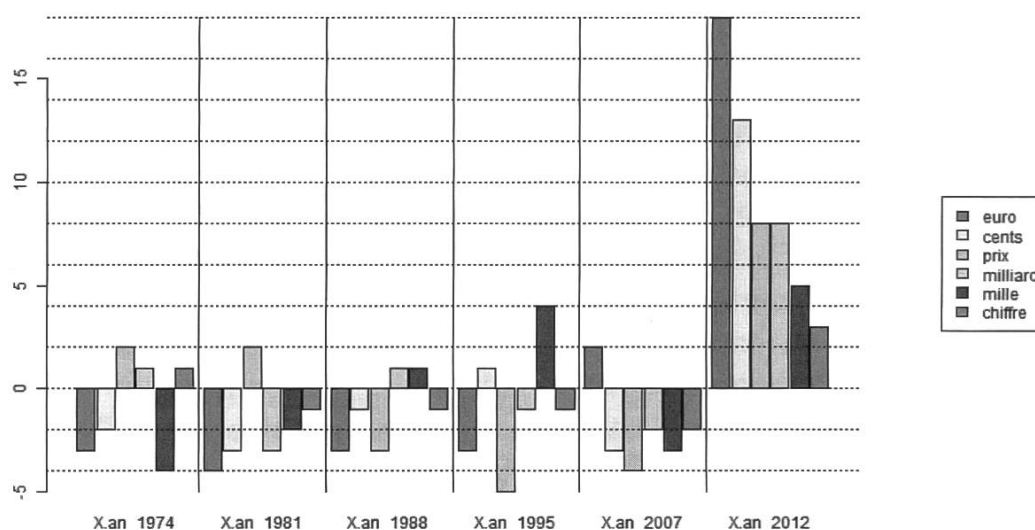


Fig.2: Références chiffrées dans les débats (en spécificités)

¹⁸ Si l'utilisation de la forme "euro" apparaît en même temps que l'apparition de la monnaie éponyme dans les années 2000, l'utilisation de la forme "franc" est bien moins importante dans les débats précédents: elle diminue fortement de 1974 à 1988 pour réapparaître en 1995.

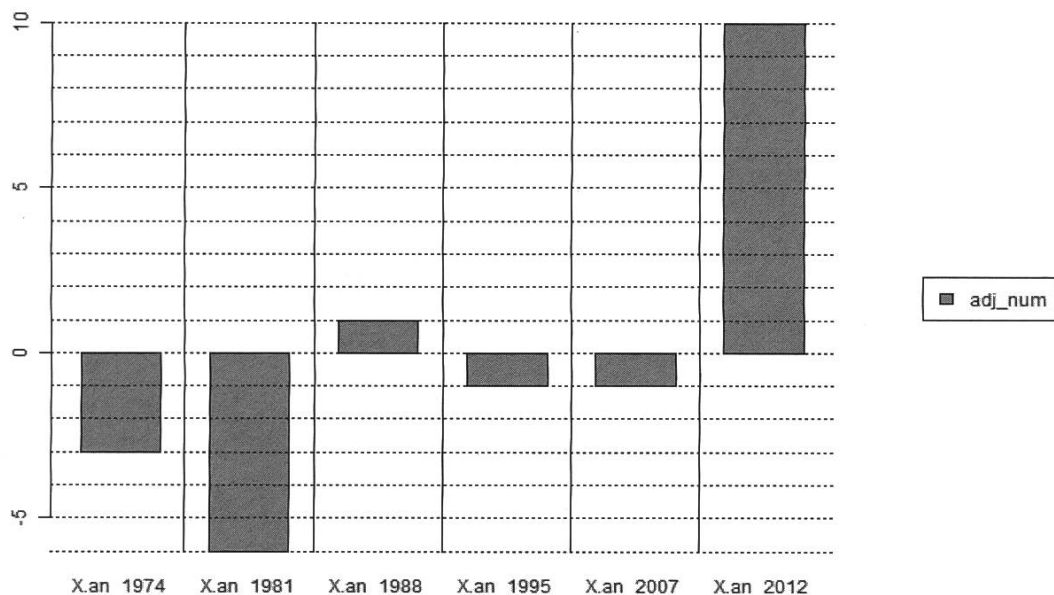


Fig.3: Recours aux adjectifs numériques dans les débats (en spécificités)

Ce positionnement de gestionnaire était parfois emprunté par le passé:

François Mitterrand (FM; 1974)¹⁹: Ce que je peux vous dire, monsieur Giscard d'Estaing, c'est qu'en l'espace de 20 ans, tous les porteurs auront échangé leurs titres, n'y perdront rien et cela coûtera un milliard par an. Et si vous voulez faire vérifier ces chiffres d'ici dimanche en huit, vous pourrez le faire.

FH (2012): Mais vous nous dites: "ça va améliorer la compétitivité des entreprises exposées à la concurrence internationale". L'industrie, elle, ne touchera de ces allègements de cotisations sociales sur la famille que trois milliards d'euros.

Mais cette orientation managériale de l'Etat s'impose en 2012 comme une doxa lexicale du discours politique: cette quantophrénie (Ogien 2010; Jany-Catrice 2012), sans que ne soient données à voir les sources et les conditions de production des chiffres présentés²⁰, amène les candidats à privilégier l'expertise financière à une démarche tournée vers l'intérêt général (Ogien 2007), dévolue au Président de la République. Les termes même de *politique* et d'*économie* disparaissent pour laisser place à cette logique comptable déjà amorcée en 2007 et caractérisée par le recours aux formes *réduire*, *financer* et *augmenter* (Fig.4 et Fig.5).

¹⁹ Seul le débat de 1974 montre également un usage important de la forme lemmatisée "*chiffre*" (mais aussi "*calcul*"), mais dans des proportions moindres qu'en 2012.

²⁰ Ce qui dans le dispositif médiatique allongerait le temps de débat mais dans une optique de fact checking permettrait aux journalistes d'intervenir en direct et de dépasser le caractère polémique de cette utilisation des chiffres.

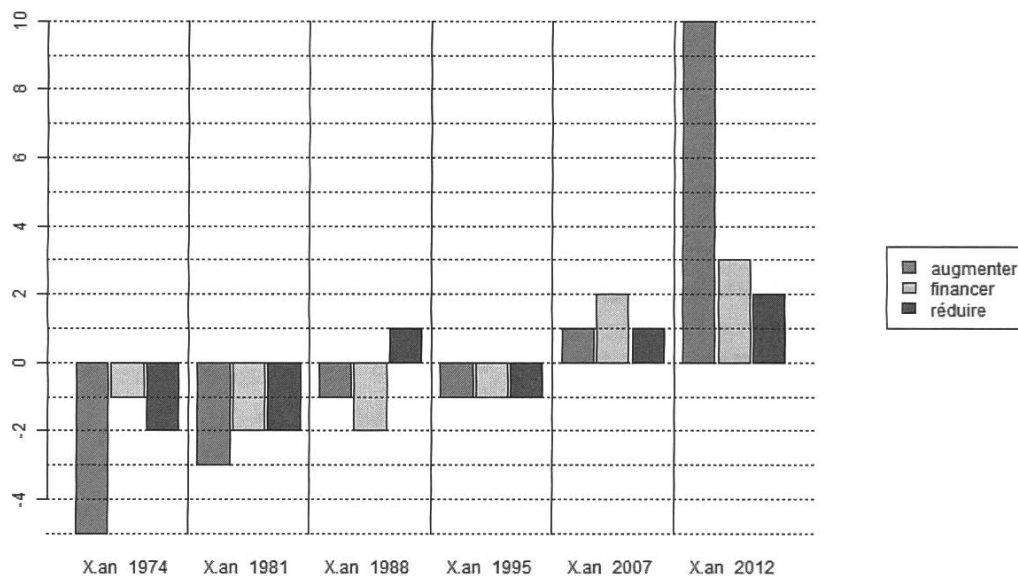


Fig.4: Recours aux formes *augmenter*, *réduire*, *financer* dans les débats (en spécificités)

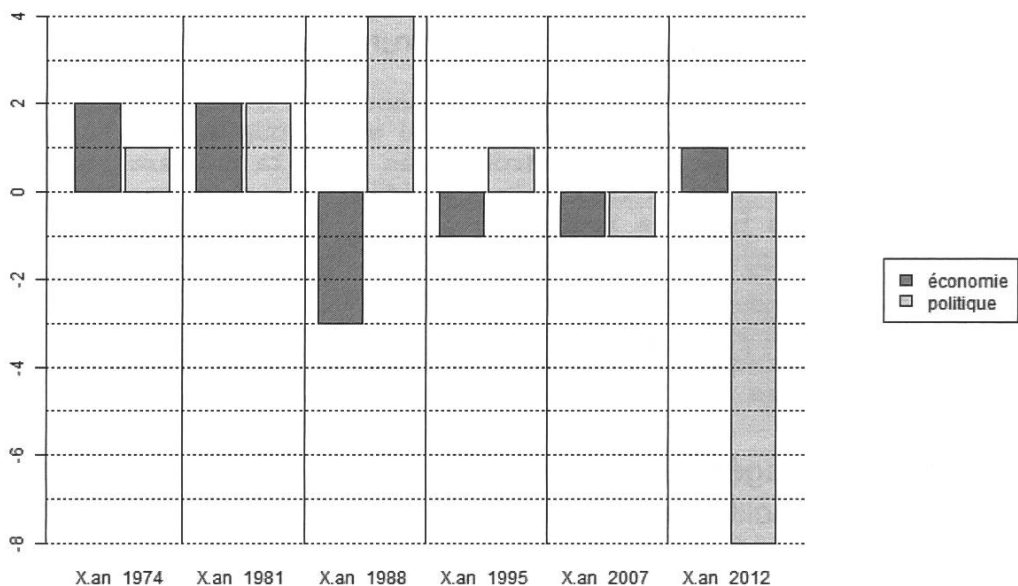


Fig.5: Références aux domaines de l'économie et de la politique dans les débats (en spécificités)

Ce changement d'univers lexical caractérise une évolution du discours politique dans ce contexte d'élection: il ne s'agit pas de débattre sur l'"économie française" ou la politique dans leurs orientations générales mais plutôt, dans ce positionnement managérial et comptable des candidats, de proposer les économies à réaliser dans les portefeuilles ministériels, dans des politiques d'amointrissement du rôle de l'Etat, conforme à la doxa économique dominante²¹.

²¹ Le terme de réforme est dans son usage associé à celui de la réduction (Chopplet 2007). Dans une logique de compétitivité et donc d'efficacité économique, la réforme de l'Etat et le changement tant annoncé dans les différents débats passe pour les candidats par la réduction des effectifs, des coûts, etc.

2.2 Le poids de la doxa libérale

Alors que dans les débats des années 70 et 80, les duellistes débattaient sur le terrain idéologique de la politique, les présidentiables actuels s'interpellent sur le domaine économique en ayant recours, à gauche comme à droite²², au lexique de la doxa libérale (Fig.6):

VGE (1974): Ce qui les [les Français] intéresse, c'est de savoir où nous conduirons l'économie française, où nous conduirons le progrès social de la France.

NS (2012): Donc vous serez incapable de trouver les économies. Incapable. Et c'est encore une fois le laxisme et la folie dépensière.

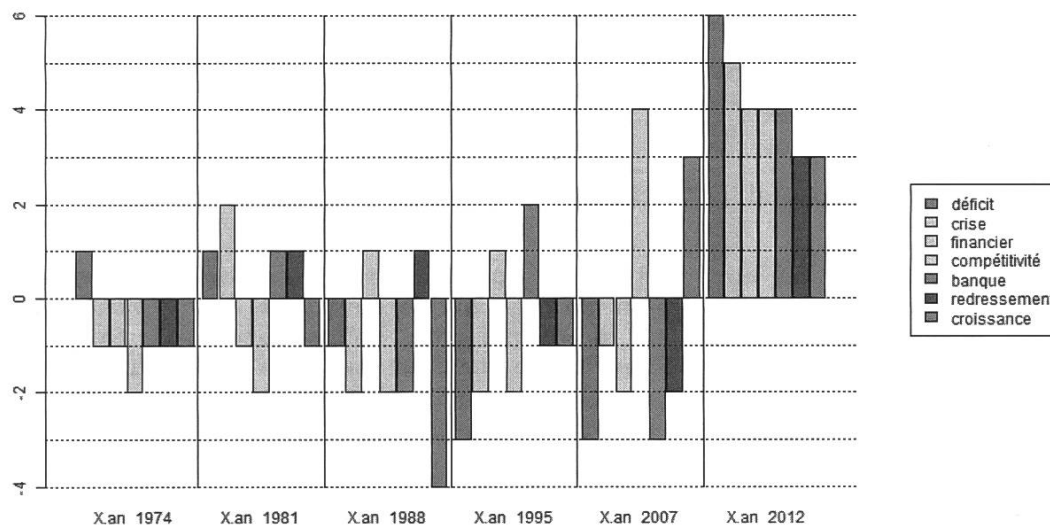


Fig.6: Recours au vocabulaire de la doxa libérale

Face à cette hausse des termes économiques, la diminution de ceux liés à la politique déjà amorcée dans les débats précédents (Dupuy & Marchand 2011) est encore plus manifeste: *programme, gouvernement, politique, assemblée, constitution, parlement* sont des formes qui ne font plus partie du champ lexical de ce débat de l'entre-deux-tours et ce sont les représentations du statut du Président de la République et de l'organisation qu'il dirige qui s'en trouvent modifiées: représentant d'une nation, il s'apparente désormais à un PDG d'une grande entreprise, l'Etat (Ogien 2010).

Le contexte de la crise économique mondiale participe de l'utilisation d'un tel vocabulaire (notamment des formes *crise, banque* et *financier*) mais c'est aussi le développement de la doxa libérale dans le discours des candidats qui apparaît (Fig.7): diminution des coûts (*dette, déficit*), remise en cause du système de redistribution par diminution des prélèvements (*impôt,*

²² Lors du débat 2012, les formes "croissance", "compétitivité" sont spécifiques à FH et les formes "déficit", "crise", "financier" à NS.

contribuables, prélèvement; thématique débattue également lors du débat 2007)²³.

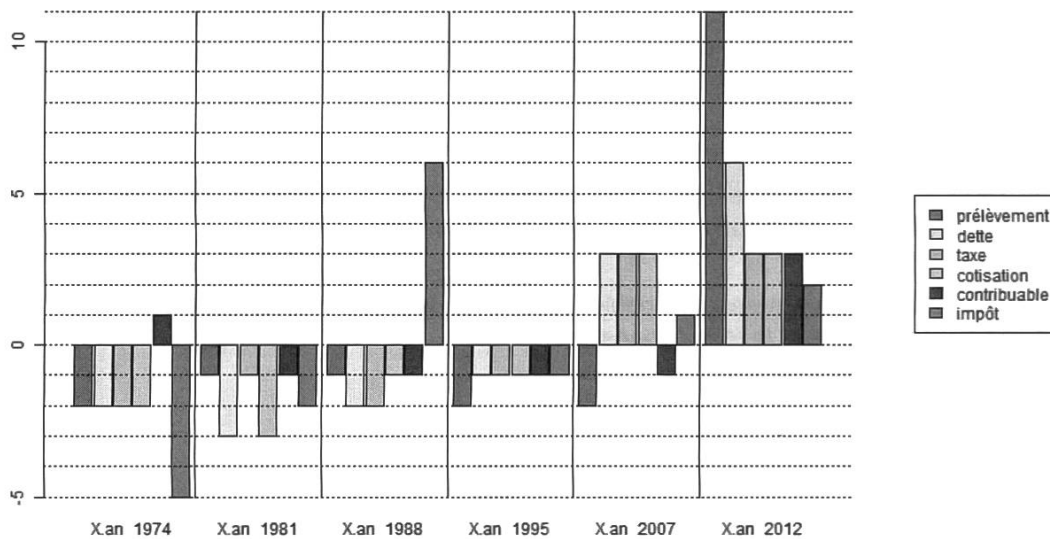


Fig.7: Références aux revenus de l'Etat (en spécificité)

NS (2012): Nous avons un problème de coût du travail, pour éviter le cancer des délocalisations, pour penser à ces ouvriers qui vivent la peur au ventre parce qu'ils ont peur que leur usine ferme, il faut que le travail qui se délocalise ne se délocalise plus et, pour cela, il faut alléger le coût du travail. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé d'exonérer toutes les entreprises des 5,4 % de cotisations familiales pour que le travail coûte moins cher et que nous puissions le garder. J'avais fait d'ailleurs la même chose avec la taxe professionnelle. La taxe professionnelle n'existait plus qu'en France, nous l'avons supprimée.

Cette remise en cause de l'intervention de l'Etat dans le système économique et social français est d'autant plus marquée que les duellistes justifient leurs propositions au regard du système économique mondial.

3. L'objectivité affirmée: au service de la polémique et aux dépens d'un débat?

Si le recours à la quantification permet aux candidats de légitimer leurs solutions aux problèmes économiques et sociaux qu'ils choisissent de mettre en avant – en s'appuyant sur la propriété d'objectivité accordée aux chiffres – d'autres stratégies argumentatives sont employées pour donner force à ce discours dominant. L'effacement de la subjectivité et de l'idéologie politique s'opère au travers 1) d'une stratégie de comparaison avec les autres pays et d'énoncés délocutifs et 2) d'une remise en cause de la véracité des propos de l'adversaire dans une suite d'énoncés allocutifs favorisant la polémique

²³ Il s'agit notamment pour NS de réduire les impôts pour les entreprises et pour les grandes fortunes. En 2012, NS dénonce la proposition adverse de taxe à 75% des grandes fortunes.

davantage que le débat constructif au regard de la finalité annoncée: aider les électeurs à se faire une idée.

3.1 Comparer avec le reste du monde

Si le recours aux experts ou aux organisations économiques mondiales (OCDE, OMC, BIT...) est une stratégie discursive parfois utilisée par les débatteurs, il s'agit également pour eux de convoquer les actions des autres pays (Fig.9) pour justifier leurs propositions, remettant en cause l'idée même de débat et de choix pour les électeurs puisqu'il s'agit de s'aligner sur l'orientation économique générale et mondiale.

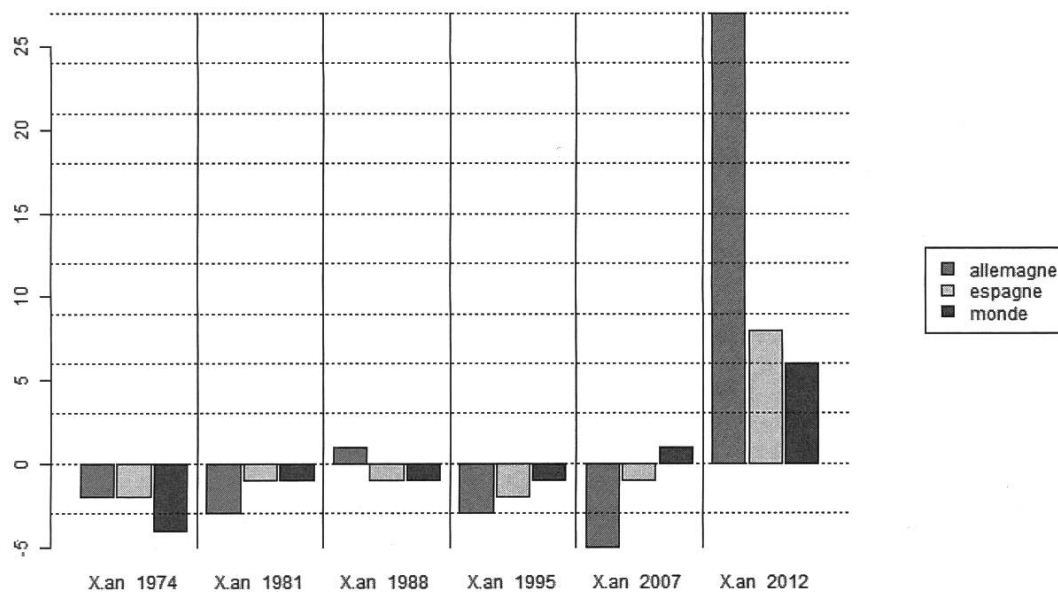


Fig.8: Références aux autres pays (en spécificités)²⁴

En 1988, J. Chirac usait déjà de cette stratégie pour justifier des baisses d'impôts:

JC.: Monsieur Mitterrand, vous n'avez pas le droit de dire aux Français qu'on peut créer votre impôt sur la fortune sans conséquences. Il y a des pays où il y a un impôt sur la fortune, mais pas d'autres impôts sur le capital, dans les pays que vous avez évoqué, les autres impôts sur le capital sont beaucoup plus faibles. Quand vous prenez l'impôt sur le capital, vous voyez qu'en France, il est le double de l'Allemagne. Référez-vous...

FM: non.

JC: mais, monsieur Mitterrand, référez-vous à ce qui est publié par la communauté économique européenne. Deuxièmement, la moyenne européenne incluant l'Allemagne est de 40 % en dessous de la France

²⁴ Nous avons analysé les spécificités des six débats: seul le débat 2012 montre un recours significatif à d'autres pays. Les quelques autres références spécifiques (*Afghanistan* par exemple en 2012) ont été occultées car liées aux questions internationales et géopolitiques.

qui a l'impôt sur le capital le plus élevé de la communauté, ce qui veut dire que notre problème sera de le diminuer si l'on veut être cohérent avec votre idée de l'Europe et non pas de l'augmenter. Naturellement ce n'est pas mon intérêt de dire ça la veille d'un scrutin, mais je me refuse à la démagogie. Les français sont des gens sérieux, responsables, majeurs et je le leur dis: si l'on augmente encore l'impôt sur le capital, c'est l'ensemble de nos capitaux qui, demain, partiront à l'extérieur. Et c'est cela qui est extrêmement dangereux.

NS ne cesse durant le débat de faire référence à l'Allemagne et de justifier ces propositions par les choix économiques réalisés par ce voisin européen pris comme référence. A l'inverse, il utilise l'appel à la peur en convoquant la situation de l'Espagne par recours au syllogisme:

Prémisse majeure: *"L'Espagne, pays gouverné par un gouvernement socialiste, est en crise"*

Prémisse mineure: *"Vous, François Hollande, êtes socialiste"*

Conclusion: *"Si vous êtes au pouvoir, la France sera en crise"*

NS (2012): Monsieur Hollande, si vous me permettez, Monsieur Zapatero, c'est le seul chef de gouvernement qui vous a reçu, vous vouliez vous inspirer de son exemple! Quand on voit...

FH: A aucun moment.

NS: A aucun moment? [...] Madame Aubry avait déclaré... Madame Aubry avait déclaré en 2009: "Si Monsieur Sarkozy faisait la politique de Monsieur Zapatero ça irait mieux en France ". Merci. Elle s'intitulait à l'époque la Zapatera. Et vous votre... et vous...

FH: Non, ce n'était pas elle. Vous faites là aussi un raccourci qui n'est pas juste, mais enfin, les spécialistes corrigeront.

NS: Et vous, votre premier déplacement, votre premier déplacement fut pour l'Espagne... fut pour l'Espagne, pour aller en Espagne, recueillir le soutien de Monsieur Zapatero dont vous lui expliquez tout le bien que vous pensiez de sa politique. Franchement, les Français qui nous regardent aujourd'hui, y en a-t-il un seul qui veut se retrouver dans la situation de l'Espagne?

Les duellistes usent également d'énoncés délocutifs qui participent d'une dépolitisation du discours, congruente avec le discours de la doxa libérale ainsi que des grandes organisations mondiales comme l'OMC (Siroux 2008).

NS (2012): bon vous me permettez de, de revenir sur les chiffres que vous avez donnés, monsieur Hollande, ils sont faux, et je vous en donne la preuve. Prenons les chiffres, parce que c'est important pour ceux qui nous écoutent, du BIT. C'est un chiffre incontestable. Le chômage a augmenté de quatre-cent-vingt-deux-mille, ce qui est trop, entre 2007 et 2011, chiffre BIT, c'est-à-dire une augmentation de 18,7 %, les mêmes chiffres puisque les chiffres du BIT, Laurence Ferrari, permettent de comparer avec tous les autres pays. Sur la même période, avec le même critère du BIT, le chômage a augmenté de 18,7 % en France, sur la même période il a augmenté de 37 % en Italie, de soixante % en Angleterre, de 191 % en Espagne après sept

années de socialisme, de 103 % aux Etats-Unis, et dans la moyenne des pays de la zone euro, dans la moyenne, le chômage a augmenté de 39,6 %, c'est-à-dire exactement le double. Je ne me glorifie pas d'une augmentation de 18,7, je dis simplement, je me demande pourquoi monsieur Hollande qui veut prétendre à diriger la France doit absolument pour dire du mal de moi minimiser les résultats de la France. Nous avons un taux de chômage qui a augmenté deux fois moins que nos partenaires de la zone euro. Il est vrai qu'en Allemagne il a moins augmenté. Pourquoi? Parce que dans le même temps, il y a dix ans, nous faisons seul contre le reste du monde les 35 heures, le chancelier Schröder, qui a par ailleurs soutenu ma candidature, faisait les accords compétitivité emplois, la TVA délocalisation, et toutes les réformes qu'aujourd'hui vous refusez.

La stratégie de NS est d'ailleurs d'isoler son adversaire dans ses choix politiques et économiques et d'autre part, de justifier sa politique sous couvert d'évidence (suivre les autres pays)²⁵:

NS (2012): Bien sûr. Bien sûr. Sur l'innovation, pourquoi avez-vous voté contre le grand emprunt et la commission Rocard-Juppé? C'était quoi? C'est de l'argent mobilisé pour l'investissement et pas pour les dépenses de fonctionnement. Pourquoi étiez-vous contre? Pourquoi avez-vous voté contre la suppression de la taxe professionnelle alors que ça pèse sur la production? Pourquoi venir faire des grands discours sur ce que vous allez faire alors que, pendant cinq ans, dans ce que j'ai fait, il y avait des choses dans lesquelles vous auriez pu vous reconnaître. Vous avez voté non à tout, vous allez essayer de démolir tout, vous avez été contre tout, et maintenant vous venez dire aux Français: " bah écoutez, j'ai changé d'avis, il faut plus d'innovation, il faut plus d'investissements ". Alors, l'Allemagne on fait tout le contraire mais, quand les chiffres de l'Allemagne sont bons, on me dit: " ah bah ça c'est de votre faute, regardez ils font mieux ". Quand je dis: " bah regardez ce qu'ils font en Allemagne, on va essayer de s'en inspirer ", vous dite " ah bah non, c'est pas ce qu'il faut ". La vérité, c'est que votre proposition pour la croissance, y a pas un pays au monde qui fait ce choix: C'est plus d'impôts, plus de cotisations, plus de dépenses, et plus de déficits.

Ces stratégies discursives (quantification; comparaison entre pays; discours managérial) participent d'une gouvernance davantage européenne et mondiale que sous l'impulsion de choix nationaux (Desrosières & Kott 2005).

²⁵ La forme "seul" est spécifique au débat 2012 et au discours de NS. Sur les 16 occurrences employées par le seul NS, à huit reprises, le candidat de droite compare la France au reste du monde pour dénoncer des choix nationaux: "Nous faisons seul contre le reste du monde les 35 heures"; "La France est le seul pays d'Europe qui a gardé l'impôt sur la fortune"

3.2 Etre détenteur de la vérité

Malgré la rationalisation de ces propositions présentées comme des nécessités²⁶ en jouant la carte du pragmatisme, le débat de l'entre-deux-tours reste cependant un duel de rivalité politique entre la gauche et la droite. Ainsi, ce discours objectivé n'est pas exempt de polémiques dans cette relation binaire et conflictuelle dans laquelle l'un a raison et détient la vérité et l'autre a tort.

Si les interpellations nombreuses peuvent sembler banales dans ce contexte d'interaction ("*vous*", "*Monsieur Hollande*", "*Monsieur Sarkozy*"), elles sont associées à des formes qui marquent la dureté de l'échange en 2012 (forme "*terminer*"; Fig.9), les candidats s'interrompant mutuellement.

NS: Si je peux terminer mon raisonnement...

FH: Non mais répondez à ma question.

NS: Merci. Je vais terminer mon raisonnement...

FH: Oui vous répondrez tout à l'heure à cette question j'imagine?

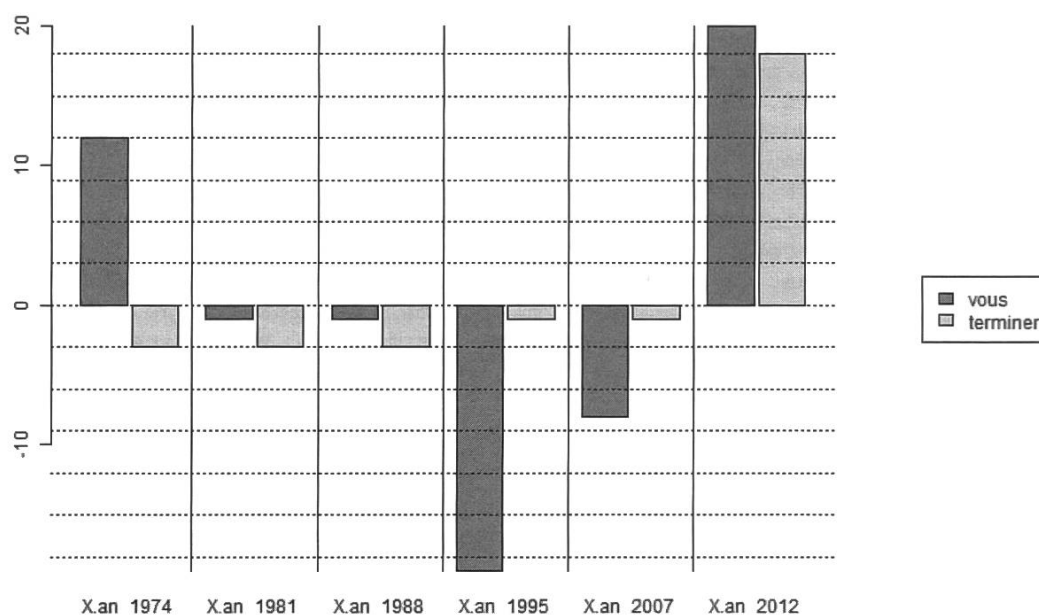


Fig.9: Recours à la forme allocutive *vous* et à la forme *terminer*

Dans une logique de construction / déconstruction stratégique d'ethos (Charaudeau 2005), la polémique est davantage orchestrée autour de la thématique de la vérité (Fig.10): il s'agit de nier les propos adverses et d'affirmer clairement dans une position parfois dogmatique la véracité de ces propositions et d'adopter une position d'autorité.

²⁶ La doxa libérale et l'efficacité des marchés présentées comme des lois (la "loi des marchés" par exemple) sont pourtant des représentations qui appartiennent au champ polydoxique de l'économie (Colletis 2010).

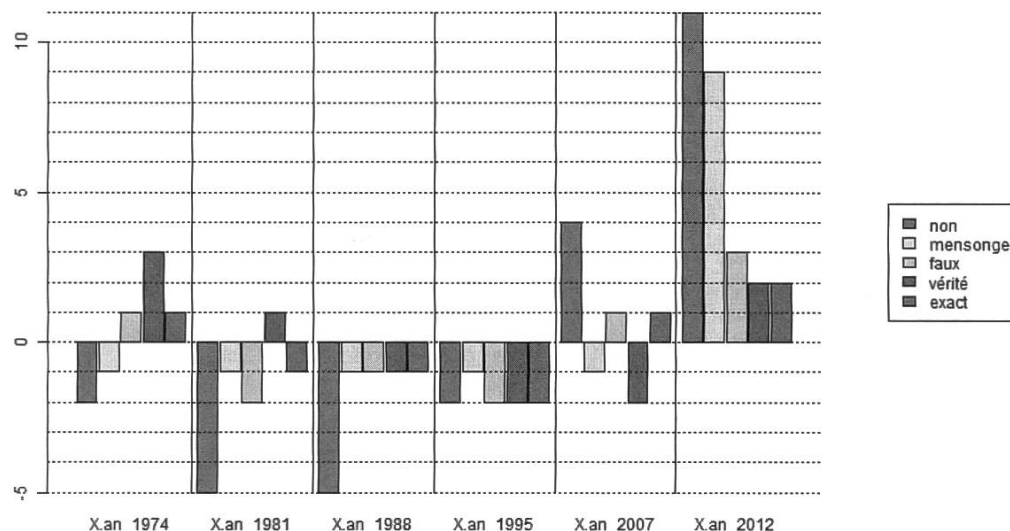


Fig.10: Thématique de la vérité dans les débats (en spécificités)

Lorsque les valeurs politiques disparaissent au profit de la gestion, les critères ne relèvent plus d'une vision assumée du monde contre une autre, mais d'une opposition du vrai et du faux. Au sein d'un débat dominé par la doxa objectiviste, l'adversaire n'est plus un idéologue voire un utopiste, c'est un ignorant voire un falsificateur.

C'est le cas dès la séquence d'introduction, dans laquelle les duellistes se positionnent comme garants d'un discours vrai²⁷:

NS: Il a dit qui serait un président extraordinaire si les français le choisissant le choisissaient et que par conséquent son prédécesseur naturellement n'était pas un bon président. C'est classique, c'est ce qu'on dit à chaque débat. Moi je veux autre chose, je veux que ce soir ce soit un moment d'authenticité, où chacun donne sa vérité et que les Français en liberté choisissent, pas avec des formules creuses, pas avec des propos entendus, où chacun on se dénierait les qualités qu'on pourrait se prêter par ailleurs. En vérité, c'est un choix historique. La France n'a pas le droit à l'erreur [...]

FH: Oui chacun aura sa vérité et chacun sera authentique, je n'imagine pas que vous feindrez et vous ne pouvez pas penser que j'esquiverai. Donc nous nous parlerons face à face, directement, nous nous dirons les choses, sans qu'il y ait quelque chose à cacher, à dissimuler.

Cette rhétorique est ensuite déployée tout le long du débat comme dans cet extrait lors de l'échange sur la réduction des déficits:

²⁷ A de nombreuses reprises, les interlocuteurs se coupent la parole au travers des segments "c'est faux", "ce n'est pas exact".

NS: Enfin, permettez-moi de vous dire que dans votre volonté de démontrer l'indémontrable, vous mentez.

FH: Ça vous reprend. Ça y est, c'est décidément un leitmotiv qui devrait pour moi être insupportable, mais qui dans votre bouche finit par être une habitude.

NS: Je vais vous le dire... Parfait. Vous me permettez de le démontrer. Est-ce que vous me permettez de le démontrer? Est-ce que vous me permettez de le démontrer?

FH: Vous avez vraiment ce mot à la bouche et à force de l'exprimer, ça veut dire que vous avez une propension assez grande à commettre ce que vous reprochez à d'autres.

NS: La France est le seul pays d'Europe qui a gardé l'impôt sur la fortune. Vous venez de dire que je l'ai supprimé. C'est le seul pays d'Europe qui a gardé l'impôt sur la fortune. [...] Allez dire monsieur Hollande, qu'il y a plus d'impôt sur la fortune, que nous avons fait des cadeaux aux riches, c'est une calomnie, c'est un mensonge! Ça vous fait rire?

FH: Oui, oui parce que là, vous ajoutez maintenant la calomnie au mensonge.

Dans ce jeu interlocutoire et rhétorique, les attaques et les positions s'inversent régulièrement, loin de l'objectif initial d'un débat politique constructif et à visée informative pour l'auditoire:

NS²⁸: C'est un mensonge et c'est une calomnie. Vous êtes un petit calomniateur en disant cela.

4. Conclusion

L'analyse des débats de l'entre-deux-tours des campagnes présidentielles françaises (1974-2012) nous amène à interroger le contenu des discours tenus par les deux interlocuteurs ainsi que – dans une quête de légitimité vis-à-vis des citoyens-électeurs – sur la construction par les duellistes d'une identité sociale positive dans cet espace discursif qui vient clore la campagne électorale.

Pourtant, dans un contexte d'ouverture d'un espace de discussion politique et démocratique permise par l'élection, le duel de l'entre-deux-tours se structure autour de thématiques définies préalablement par les conseillers des candidats et censées rendre compte des problématiques posées dans l'espace public citoyen, mais qui sont avant tout corrélées aux agendas politiques et médiatiques. Le positionnement discursif des interlocuteurs quant à ces thématiques est révélateur de la perméabilité des statuts que se construisent les personnalités politiques: par exemple en position de rassembleur lorsque le discours du candidat s'appuie sur la solidarité et les valeurs humanistes (comme S. Royal en 2007) ou en tant que gestionnaire

²⁸ Lors de l'échange sur la conception de la présidence des duellistes.

comme ce fut le cas de N. Sarkozy en 2007 et 2012 ainsi que de F. Hollande. Le débat de 2012, qui s'inscrit dans une crise économique européenne et mondiale, semble avoir exacerbé le pragmatisme des présidentiables, dont N. Sarkozy se voulait un "*partisan résolu*"²⁹. Ce réalisme technique se caractérise par le recours permanent aux formes numériques ainsi qu'au vocabulaire comptable et managérial, loin des valeurs et projets politiques qui fondaient les débats précédents.

Si l'on peut penser que cet espace moins idéologisé et plus technique sert à crédibiliser les propositions des candidats, de telles références n'aident pas le citoyen-électeur à penser et à se positionner dans le débat public: en effet, ce discours qui se veut objectif s'accompagne, dans le cadre du jeu interlocutoire mis en place dans ce débat, par des remises en cause systématiques du propos adverse, chacun s'adjudicant la véracité de son propos. Ainsi le recours à la négation et à la thématique de la vérité est non seulement de plus en plus fréquent (débats de 2007 et 2012) mais donne à voir aux citoyens deux discours experts opposés. Ce rituel constitue bien un débat, chacun cherchant à exprimer ses points de vue: cela concorde avec une représentation collective de cet espace discursif comme lieu de l'expression de la diversité et de l'affrontement, même si le contexte conjoncturel de l'élection de 2012 ainsi que la prégnance d'un modèle économique à l'échelle mondiale ont ici orienté le discours et le lexique des duellistes.

La rhétorique des candidats est ensuite décortiquée le lendemain par les journalistes et spécialistes afin de vérifier les dires des duellistes et rappelle que l'effet d'évidence n'est pas garant de vérité. Malgré, d'une part, la complexité des problématiques posées à l'ensemble de la société civile et aux institutions politiques et, d'autre part, les divergences d'opinions partisans exacerbées par ce contexte électoral, le débat tel qu'orchestré durant ce duel, occulte les "*dimensions morales de l'activité politique*" (Ogien 2007: 150) pour laisser place à un discours de légitimation soumis à la doxa libérale et à la gouvernance au résultat: on quantifie de part et d'autre l'efficacité des mesures prises ou envisagées, dans une vision gestionnaire et comptable de l'exercice présidentiel congruente avec les principes de la doxa économique mondiale.

Au regard des normes permises par le dispositif de ce débat (monologues juxtaposés, chevauchements de discours, interpellations directes et interruptions) ainsi que de ses mises en scènes discursives favorisant la polémique et les discours dominants, le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle française tel qu'il s'actualise dans le temps ne permet pas de constituer un espace discursif visant à éclairer et prendre en compte les électeurs – comme l'annoncent les candidats en exorde du débat, lieu

²⁹ Discours du 5 mai 2010.

symbole de la démocratie (Burger, 2009). Ce débat est-il public? Il constitue un espace de discussion dominé par le pouvoir et privatisé par les candidats. Si la campagne présidentielle participe de la démocratie représentative, le débat de l'entre-deux-tours reste un événement politique parmi d'autres (meetings électoraux, interviews médiatiques, visites d'entreprises, etc.), relevant d'une situation asymétrique dans laquelle le citoyen mais également l'ensemble des interlocuteurs participant de l'espace public de discussion généré par le contexte électoral (représentants d'autres partis politiques, d'institutions et d'associations, professionnels, scientifiques, etc.) ne sont pas invités: ni dans la préparation en amont de l'émission ni durant son déroulement³⁰. Espace discursif restreint en interlocuteurs mais aussi en contenu: non sans prétention, les duellistes cherchent à guider le choix de leurs électeurs en abordant dans un format télévisuel contraignant (moins de trois heures d'émission) une série de problèmes posés à l'ensemble de la société (ceux qu'ils auront préalablement choisis), alors même que la campagne ouvre un espace public de discussion polémique alimenté par des thématiques et des attentes d'électorats, aussi diverses que divergentes. D'autres pays ou émissions télévisuelles tentent d'ouvrir cet espace privé en un espace davantage public: plusieurs débats entre les deux prétendants (comme aux Etats-Unis par exemple; une multiplicité permettant soit d'approfondir une thématique soit de couvrir un éventail plus important de sujets, ou encore d'envisager des modalités d'interactions différentes); interaction directe entre des citoyens et les candidats, entre les présidentiables déçus et les duellistes du second tour, ou encore avec des journalistes nationaux ou étrangers; pratique du fact checking et possible mise en évidence d'incohérences interdiscursives³¹ permise par les traces matérielles de leurs interventions passées (enregistrements vidéos, sonores, interviews écrites). Il convient, en somme, dans une crise – également mondiale (Norris, 1999) – de la représentation politique, d'envisager d'autres formats de débats afin de les penser et de les construire de façon plus démocratique³². Evènement médiatique à fort pouvoir de captation³³, ce rituel informe davantage sur la politique et ses manières de dire que sur le politique,

³⁰ Non seulement les électeurs n'y ont pas droit de parole, ne serait-ce qu'au travers de la médiation journalistique, mais les journalistes eux-mêmes – y compris ceux qui participent de la situation en train de se dérouler, n'y sont pas conviés.

³¹ Il s'agit de mettre en exergue les contradictions d'un même locuteur dans ses différents discours.

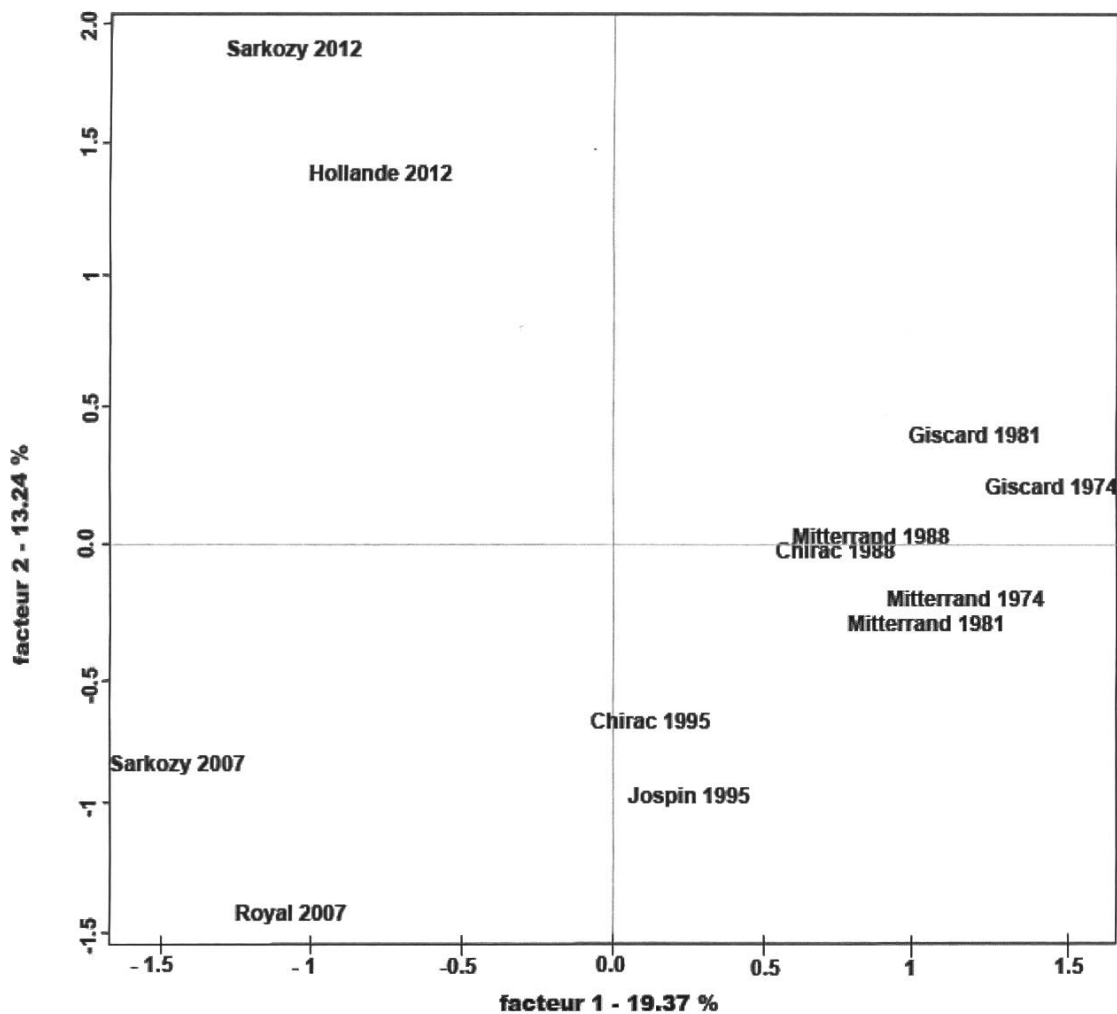
³² La question de la construction d'un débat public de l'entre-deux-tours vaut tant dans les conditions de production de l'émission que dans son déroulement. Celle du choix des interlocuteurs est elle-même l'enjeu de débats: Qui choisir? Sur quelle légitimité? Avec quel temps de parole? Sur la base de quel contrat de communication? Sur quels sujets?

³³ Selon les années, le débat a rassemblé entre 16,7 (1995) et 30 millions de téléspectateurs (1981). Celui de 2012 a été regardé par 17,79 millions de téléspectateurs. Source: Médiamétrie.

"lieu des valeurs symboliques où s'élaborent les projets d'idéalité sociale" (Charaudeau 2005: 236), pourtant appelé à être discuté dans ce contexte électoral.

Annexe

Analyse Factorielle des Correspondances des six débats de l'entre-deux tours français



BIBLIOGRAPHIE

- Amossy, R. (2010). *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris: PUF.
- Bourdieu, P. (1973). L'opinion publique n'existe pas. *Les temps modernes* 318, 1292-1309.
- Blondiaux, L. (1997). Ce que les sondages font à l'opinion publique. *Politix* 10, 37, 117-136.
- Burger, M. (2009). Le cadrage de la communication dans les médias. *Communication* 27, 2, 18- 50.
- Champagne, P. (2001). Le sondage et la décision politique. *Projet* 268, 65-73.
- Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique, les masques du pouvoir*. Paris: Vuibert.
- Charaudeau P. & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse de discours*. Paris: Seuil.

- Chopplet M. (2007). Réforme (de l'Etat). *Quaderni* 63, 80-81.
- Colletis, G. (2010). Pour un débat sur les représentations en Economie. *Esprit* 12, 150-163.
- Desrosières, A. & Kott, S. (2005). Quantifier. *Genèses* 58, 2-3.
- Dupuy, P.-O. (2008). *L'identité des personnalités politiques dans les débats présidentiels de 2007: analyse des débats de l'entre-deux-tours et des questions de citoyens*. Thèse de doctorat de l'université de Toulouse.
- Dupuy, P.-O. & Marchand, P. (2011). Confrontation et positionnement dans les duels de l'entre-deux-tours: une approche lexicométrique. In: M. Burger, J. Jacquin & R. Micheli (éds.), *La parole politique en confrontation dans les médias* (pp. 129-147). Bruxelles: De Boeck.
- Entman, R. M. (1993). Framing: toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication* 43, 51-58.
- Iyengar, S. (1991). *Is anyone responsible? How television frames political issues*. Chicago: University of Chicago Press.
- Jany-Catrice, F. (2012). Quand mesurer devient maladif. *Projet* 331, 6-13.
- Koren, R. (2009). Le récit de chiffres: enjeux argumentatifs de la "narrativisation" des chiffres dans un corpus de presse écrite contemporain. *A contrario* 12, 66-84.
- Krieg-Planque, A. (2011). Les petites phrases: un objet pour l'analyse des discours politique et médiatiques. *Communication et langages* 168, 23-41.
- Lebart, L. & Salem, A. (1994). *Statistique textuelle*. Paris: Dunod.
- Marchand, P. (1998). *L'analyse du discours assistée par ordinateur*. Paris: Armand Colin.
- Marty, E. (2010). *Journalismes, discours et publics: une approche comparative de trois types de presse, de la production à la réception de l'information*. Thèse de doctorat de l'université de Toulouse.
- Mayaffre, D. (2012). *Nicolas Sarkozy, mesure et démesure du discours (2007-2012)*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Norris, P. (1999). *Critical citizens: global support for democratic governance*. Oxford: Oxford University Press.
- Ogien, A. (2007). La gouvernance, ou le mépris du politique. *Cités* 32, 137-156.
- Ogien, A. (2010). "La valeur sociale du chiffre", La quantification de l'action publique entre performance et démocratie. *Revue Française de Socio-Économie* 5, 19-40.
- Siroux, J.-L. (2008). La dépolitisation du discours au sein des rapports annuels de l'Organisation mondiale du commerce. *Mots, les langages du politique* 88, 13-23.